

Code des Douanes et Impôts Indirects

Avec textes d'application

Conforme à la loi de finances pour l'année budgétaire

2026

Coordination

Zakaria Elomari

Enseignant chercheur

Université Hassan II - Casablanca



Edition :
Revue de jurisprudence civile

coordination :
Zakaria El omari

Dépôt légal :
2022MO0474

ISBN : 978-9954-543-85-6

Adresse :
B.P n° 117- poste principale- Rabat

Tél : 0668889241

Édition 2026

Sommaire

Partie législative

Dahir portant loi n° 1-77-339 du 25 chaoual 1397 (9 octobre 1977) approuvant le code des douanes ainsi que des impôts indirects relevant de l'administration des douanes et impôts indirects, tel qu'il a été modifié et complété	15
TITRE PREMIER : PRINCIPES GENERAUX	18
CHAPITRE PREMIER : Généralités	18
CHAPITRE II : Tarif des droits de douane	19
CHAPITRE III : Conditions particulières d'application de la loi douanière	20
CHAPITRE IV : Conditions d'application du tarif des douanes	21
CHAPITRE V : Prohibitions	37
TITRE II : DE L'ACTION DE L'ADMINISTRATION	37
CHAPITRE PREMIER : Champ d'action de l'administration	37
CHAPITRE II : Bureaux et postes de douane (Art. 27 à 31)	37
CHAPITRE III : Immunités, sauvegardes et obligations des agents de l'administration (Art. 32 à 36)	38
CHAPITRE IV : Pouvoirs des agents de l'administration	40
CHAPITRE V : Renseignements aux tiers et délais de conservation des documents par l'administration (Art. 45 ter et 45 quater)	45
TITRE III : CONDUITE DES MARCHANDISES EN DOUANE	47
CHAPITRE PREMIER : Importations	47
CHAPITRE II : Exportation (Art. 60)	51
CHAPITRE III : Magasins et aires de dédouanement (Art. 61 à 63)	51
TITRE IV : OPERATIONS DE DEDOUANEMENT	54

CHAPITRE PREMIER : Déclaration en détail	54
CHAPITRE II : Contrôle documentaire et vérification des marchandises	63
CHAPITRE III : Rédevabilité, solidarité, liquidation des droits et taxes	67
CHAPITRE IV : Acquittement et garantie des droits et taxes	69
CHAPITRE V : Enlèvement des marchandises	73
CHAPITRE VI :	73
CHAPITRE VII : Séjour des marchandises dans les locaux de l'administration	73
CHAPITRE VIII : Marchandises, y compris les capitaux, considérées comme abandonnées en douane	74
CHAPITRE IX : Embarquement et conduite à l'étranger des marchandises déclarées pour l'exportation (Art. 111 à 113)	76
TITRE V : REGIMES ECONOMIQUES EN DOUANE	77
CHAPITRE PREMIER : Généralités concernant les régimes économiques en douane	77
CHAPITRE II : Entrepôts de douane ou entrepôts de stockage	80
CHAPITRE II BIS : Entrepôt industriel franc	87
CHAPITRE III : Admission temporaire pour perfectionnement actif	88
CHAPITRE IV : Admission temporaire	94
CHAPITRE V : Exportation temporaire pour perfectionnement passif	98
CHAPITRE V BIS : Exportation temporaire pour perfectionnement passif avec recours à l'échange standard	99
CHAPITRE VI : Exportation temporaire	101
CHAPITRE VII : Transit	101
CHAPITRE VIII : Drawback	102
CHAPITRE IX : Transformation sous douane	104
TITRE VI : REGIMES PARTICULIERS	106

CHAPITRE PREMIER : Importation en franchise	106
CHAPITRE II : Navigations maritimes ou aériennes - AVITAILLEMENT	112
CHAPITRE III : Transbordement	112
CHAPITRE IV : Transport maritime intérieur	112
TITRE VI BIS : SURVEILLANCE DES REGIMES DE FRANCHISE OU DE SUSPENSION DES DROITS ET TAXES A L'IMPORTATION	113
TITRE VI TER : ZONES D'ACCELERATION INDUSTRIELLE	114
TITRE VII : CIRCULATION ET DETENTION DES MARCHANDISES A L'INTERIEUR DU TERRITOIRE DOUANIER	115
CHAPITRE PREMIER : Circulation et détention des marchandises dans la zone maritime du rayon des douanes	115
CHAPITRE II : Circulation et détention des marchandises dans la zone terrestre du rayon des douanes	115
CHAPITRE III : Règles applicables sur l'ensemble du territoire assujetti à certaines marchandises	116
TITRE VIII : IMPOTS INDIRECTS - Taxes intérieures de consommation relevant de l'administration	116
CHAPITRE PREMIER : Généralités	116
CHAPITRE II : Taxes intérieures de consommation applicables aux marchandises et aux ouvrages de platine d'or ou d'argent visés à l'article 182-1° ci-dessus	118
TITRE VIII BIS : DEPOT DES DECLARATIONS, DES MANIFESTES ET DES ACQUITS-À-CAUTION AINSI QUE DES DOCUMENTS Y ANNEXES, PAR PROCÉDÉS ELECTRONIQUES OU INFORMATIQUES	120
TITRE IX : CONTENTIEUX	121
CHAPITRE PREMIER : DISPOSITIONS GÉNÉRALES	121
CHAPITRE II : Procédure contentieuse	127
CHAPITRE III : Dispositions répressives	139
TITRE X : DISPOSITIONS FINALES	151

Dahir portant loi n° 1-77-340 du 25 chaoual 1397 (9 octobre 1977) déterminant les quotités applicables aux marchandises et ouvrages soumis à taxes intérieures de consommation ainsi que les dispositions spécifiques à ces marchandises et ouvrages 152

Partie réglementaire

Décret n° 2-77-862 du 25 chaoual 1397 (9 octobre 1977) pris pour l'application du code des douanes ainsi que des impôts indirects relevant de l'administration des douanes et impôts indirects, approuvé par le dahir portant loi n° 1-77-339 du 25 chaoual 185

Décret n° 2-85-890 du 18 rebia II 1406 (31 décembre 1985) accordant l'exemption totale des droits et taxes en faveur des carburants, combustibles et lubrifiants consommés au cours de certaines navigations maritimes 265

Arrêté du ministre des finances n° 1309-77 du 25 chaoual 1397 (9 octobre 1977) pris pour l'application du dahir portant loi n° 1-77-340 du 25 chaoual 1397 (9 octobre 1977) déterminant les quotités applicables aux marchandises et ouvrages soumis à taxes intérieures de consommation ainsi que les dispositions spécifiques à ces marchandises et ouvrages 266

Arrêté du ministre des finances n° 1310-77 du 17 kaada 1397 (31 octobre 1977) fixant les modèles des certificats d'origine délivrés par l'administration des douanes et impôts indirects ainsi que les conditions d'intervention de cette administration en cette matière 293

Arrêté du ministre des finances n° 1311-77 du 17 Kaada 1397 (31 octobre 1977) fixant les conditions de détermination du poids des marchandises importées et exportées 294

Arrêté du ministre délégué auprès de la ministre de l'économie et des finances chargé du budget n°459-24 du 10 chaabane 1445 (20 février 2024) fixant la liste des bureaux et postes de douane et leurs compétences. 295

Arrêté du ministre des finances n° 1315-77 du 17 kaada 1397 (31 octobre 1977) fixant les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux de douane 299

Arrêté du ministre des finances n° 1316-77 du 17 kaada 1397 (31 octobre 1977) fixant la liste des bureaux ou postes de douane ouverts à l'entrée et à la sortie des marchandises transportées par les voies terrestres en provenance ou à destination de l'étranger et précisant les chemins directs y conduisant 300

Arrêté du ministre des finances n° 1318-77 du 17 kaada 1397 (31 octobre 1977) autorisant le dépôt des déclarations en détail de certaines des marchandises avant leur arrivée au bureau de douane et fixant le délai de dépôt des déclarations en détail 301

Arrêté du ministre des finances n° 1319-77 du 17 kaada 1397 (31 octobre 1977) relatif aux déclarations en douane autres que sommaires 302

Arrêté du Ministre de l'Economie, des Finances et de la Réforme de l'Administration n° 840-21 du 18 chaabane 1442 (1er avril 2021) fixant les pièces justificatives composant le dossier de demande de remboursement sous le régime de drawback ainsi que les délais de remboursement 326

Arrêté du ministre des finances n° 871-78 du 19 moharrem 1398 (30 décembre 1977) relatif aux freintes de transport sous douane de certains produits pétroliers 327

Arrêté du ministre des finances n° 450-84 du 25 rejab 1404 (27 avril 1984) relatif à la déclaration des marchandises transportées par la voie maritime à l'intérieur du territoire douanier 328

Arrêté du ministre finances n° 887-84 du 5 moharrem 1405 (1er octobre 1984) fixant les conditions et les limites dans lesquelles sont exonérés, de la taxe intérieure de consommation, les freintes de fabrication, de transport ou de manipulations et les déficits provenant de causes naturelles, constatés sur les vins sous douane 330

Arrêté du ministre des finances n° 1790-91 du 19 Jourmada II 1412 (26 décembre 1991) relatif au dépôt des déclarations sommaires par procédés informatiques 331

Arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs n° 1773-95 du 24 moharrem 1416 (23 Juin 1995) fixant les conditions de contrôle, de surveillance et de fonctionnement de l'entrepôt industriel franc 333

Arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs n° 2754-95 du 21 jounada II 1416 (15 novembre 1995) relatif à l'estampillage des bouteilles des boissons alcoolisées	335
Arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs n° 1836-96 du 6 jounada I 1417 (20 septembre 1996) fixant les conditions et les proportions des produits compensateurs pouvant être mis à la consommation en suite d'admission temporaire	336
Arrêté conjoint du ministre des finances et des investissements extérieurs et du ministre du commerce, de l'industrie et de l'artisanat n° 2422-96 du 20 rejab 1417 (2 décembre 1996) fixant les conditions particulières de régularisation des comptes d'admission temporaire	337
Arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs n° 2444-96 du 21 rejab 1417 (3 décembre 1996) fixant les conditions de rectification des déclarations sommaires	338
Arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs n° 420-97 du 8 kaada 1417 (18 mars 1997) fixant les conditions particulières de cession des papiers destinés à l'impression des journaux	339
Arrêté du ministre des finances et des investissements extérieurs n° 421-97 du 9 kaada 1417 (19 mars 1997) fixant les conditions particulières de cession de certains articles d'emballage et accessoires	341
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1302-99 du 6 jounada I 1420 (18 août 1999) modifiant le taux de la majoration applicable au paiement par obligations cautionnées des droits de douanes et autres droits et taxes dus à l'importation ou l'exportation	343
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1067-00 du 23 Jourada I 1421 (24 août 2000) fixant les conditions de saisine et de fonctionnement des commissions consultatives en matière douanière	344
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1068-00 du 23 Jourada I 1421 (24 août 2000) fixant le délai au-delà duquel la déclaration sommaire, déposée par anticipation, est annulée par l'administration	347

Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 733-10 du 18 rabii I 1431 (5 mars 2010) fixant les modalités d'organisation du test d'aptitude professionnelle pour l'obtention de l'agrément de transitaire en douane	348
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1071-00 du 23 Jourada I 1421 (24 août 2000) fixant les formes et modalités de tenué des écritures permettant le suivi des comptes sous régimes économiques en douane suspensifs	350
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1072-00 du 23 Jourada I 1421 (24 août 2000) fixant la valeur des matériels et outillages usagés à importer, en franchise des droits et taxes, par les marocains résidant à l'étranger à l'occasion de leur retour définitif	354
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1073-00 du 23 Jourada I 1421 (24 août 2000) fixant la proportion des produits compensateurs pouvant être mise à la consommation en suite du régime de l'entrepôt industriel franc	355
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1074-00 du 23 Jourada I 1421 (24 août 2000) accordant la dispense de caution pour certaines opérations sous régimes économiques suspensifs.	356
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1075-00 du 23 Jourada I 1421 (24 août 2000) fixant le délai pour déclarer les éléments quantitatifs relatifs à la déclaration provisionnelle	357
Arrêté conjoint du ministre de l'économie et des finances et du ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat n° 1124-00 du 23 Jourada I 1421 (24 août 2000) fixant la liste des marchandises admissibles sous les régimes de l'entrepôt industriel franc et de l'admission temporaire pour perfectionnement actif et qui ne se retrouvent pas ou qui ne se retrouvent que partiellement dans les produits compensateurs	358
Arrêté du ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n° 1437-01 du 16 jounada I 1422 (6 aout 2001) fixant les délais pour présenter une déclaration complémentaire.	360

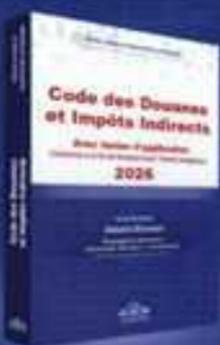
Arrêté du ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n° 444-02 du 30 hijar 1422 (15 mars 2002) fixant le taux de l'intérêt de retard à percevoir en cas de paiement, au-delà des délais légaux, des droits et taxes prévus par le code des douanes et impôts indirects	361
Arrêté du ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n° 486-02 du 5 moharrem 1423 (20 mars 2002) désignant les laboratoires chargés de la détermination de la composition et de tous autres éléments caractéristiques des marchandises et produits	362
Arrêté du ministre de l'économie, des finances, de la privatisation et du tourisme n° 2182-01 du 7 jounada I 1423 (18 juillet 2002) fixant le délai au-delà duquel les déclarations en détail dûment enregistrées et n'ayant reçu aucune suite, peuvent être annulées d'office par l'administration des douanes et impôts indirects	364
Arrêté du ministre des finances et de la privatisation n° 1035-03 du 26 Rabil I 1424 (28 Mai 2003) relatif à la déclaration sommaire des marchandises importées par la voie maritime, aérienne ou à l'entrée dans les magasins et aires de dédouanement ainsi que les documents pouvant y être joints	365
Arrêté conjoint du Ministre des Finances et de la Privatisation et du Ministre de l'Intérieur n° 1300-04 du 24 jounada I 1425 (12 juillet 2004) fixant la liste des matériels et des équipements spéciaux importés par la Direction Générale de la Sûreté Nationale en franchise des droits de douane et des autres droits et taxes dûs à l'importation	368
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1000-09 du 14 rabii II 1430 (10 avril 2009) fixant les tarifs des produits, services et prestations rendus par l'administration des douanes et impôts indirects.	370
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 690-11 du 20 chaabane 1432 (22 juillet 2011) fixant les catégories du statut de l'opérateur économique agréé ainsi que la procédure d'octroi de ce statut.	374
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 691-11 du 20 chaabane 1432 (22 juillet 2011) fixant la composition et les conditions de fonctionnement de la commission chargée de l'examen des demandes du statut de l'opérateur économique agréé.	376

Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1053-11 du 17 jounada I 1432 (21 avril 2001) fixant la partie des marchandises à mettre à la consommation en suite du régime de l'entrepôt de stockage	377
Arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances n° 3414-12 du 15 kaada 1433 (2 octobre 2012) fixant le délai de dépôt de la déclaration sommaire	378
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 913-15 du 15 jounada I 1436 (6 mars 2015) relatif au dépôt par procédés informatiques des déclarations en détail, des acquits à caution et des documents y annexés	379
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 634-16 du 24 jounada I 1437 (4 mars 2016) fixant la liste des marchandises saisies devenues propriété de l'administration ou considérées comme abandonnées en douane pouvant être cédées, à titre gracieux, à l'Administration de la Défense nationale et aux administrations chargées de la sécurité publique	383
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 3176-16 du 17 ramadan 1438 (12 juin 2017) fixant les documents constitutifs du dossier d'octroi des décisions anticipées ainsi que les modalités d'octroi des décisions anticipées	386
Arrêté du ministre de l'économie, des finances et de la réforme de l'administration n° 3480-19 du 7 rabii I 1441 (5 novembre 2019) portant dispense de l'obligation de dépôt des déclarations de mise en œuvre et de production pour les producteurs de certaines matières fiscales	396
Arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 2104-98 du 6 chaabane 1419 (25 novembre 1998) relatif aux freintes de manipulations et de transport et aux déficits provenant de causes naturelles sur les alcools sous douane.	397
Arrêté de la ministre de l'économie et des finances n° 76-22 du 4 jounada II 1443 (7 janvier 2022) fixant les conditions et les limites dans lesquelles sont exonérées, de la taxe intérieure de consommation, les freintes de fabrication et de mise en bouteilles constatées sur les bières sous douane.	398

Arrêté de la ministre de l'économie et des finance n° 624.23 du 9
Rabii II 1445 (25 octobre 2023) fixant le délai de régularisation de
la déclaration globale.

399

PARTIE LEGISLATIVE



- Tarif des droits de douane**
- Exonération des droits et taxes à l'importation**
- Déclarations en douane**
- Contrôle douanier**
- Opérations de dédouanement**
- Commissions consultatives en matière douanière**
- Transitaire en douane**
- Régimes économiques en douane**
- Taxes intérieures de consommation**
- Les infractions douanières**
- Peines et mesures de sûreté**

120 Dh

